

COMPTE RENDU

DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

DU 27 mars 2017

Date de la convocation : 27 février 2017

Nombre de membres en exercice : 12

Le lundi vingt-sept mars deux mille dix-sept à dix-huit heures trente minutes, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Mus, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Vivette LOPEZ, le Maire.

Présents : Mmes Marlène ROSE, Stéphanie ALCON, Caroline CANOVAS, Valérie COSTE, Linda DHAUSSY, Emilie GACHON, Céline GLEYZE, Armelle GROSJEAN, Claude GRANIER et M. Gérard PORCHIER

Absents excusés : Mmes Marie GAUTIER,

Madame Marie GAUTIER donne procuration à Madame Marlène ROSE.

La séance est ouverte à dix-huit heures trente minutes. Madame Stéphanie ALCON est désignée secrétaire de séance.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 ET AFFECTATION DE RESULTAT VOTE DU COMPTE DE GESTION 2016

Madame le Maire sort de la salle.

Madame Marlène ROSE donne lecture du compte administratif 2016, établi par Madame le Maire qui génère un excédent de fonctionnement de 13 258.24 €. Elle demande au conseil de se prononcer sur l'emploi de cet excédent et sur ce compte administratif.

Après en avoir pris connaissance, les membres du CCAS adoptent le compte administratif à l'unanimité et reportent la somme de 13 258.24 € en fonctionnement sur le budget prévisionnel 2017, article 002 résultat reporté.

Madame le Maire rentre dans la salle. Elle informe le Conseil du C.C.A.S que le compte de gestion 2016 constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et présente celui-ci.

Le compte de gestion 2016 du comptable étant en parfaite adéquation avec le compte administratif 2016 de la commune, le Conseil d'administration du CCAS l'approuve à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL 2017

Madame le Maire soumet aux membres du CCAS le projet de budget exercice 2016.

Entendu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, par 11 voix pour et une abstention, les membres du Centre d'Action Sociale votent par chapitre, tel que présenté, le budget de fonctionnement 2017 qui s'équilibre à 23 658 €.

ORGANISATION DU PROCHAIN VOYAGE :

Madame le Maire informe que le prochain voyage des personnes âgées est fixé au mardi 13 juin 2017. Il s'agit d'une journée en Ardèche. Il est ouvert aux personnes de 60 ans et plus. Il y aura 55 places. L'organisateur est JCS VOYAGE de Poulx.

Madame Marlene ROSE explique avoir déjà mis une option dès le mois de janvier sur ce voyage afin d'être sûre de pouvoir le réserver ensuite.

Détail du voyage :

1) Le matin :

- Départ de Mus est prévu à 8h, en direction d'Aubenas
- Visite d'une nougaterie artisanale avec dégustation
- Dégustation de produits régionaux chez un paysan charcutier.
- Continuation vers le restaurant gastronomique.
-

2) L'après midi :

- Départ vers le village de VOGÜE, visite et promenade dans le village.
- Retour à Mus vers 17h30.

3) Le cout du voyage est de 45 € par personnes.

Madame Marlène ROSE propose d'appliquer le tarif suivant :

- Prise en charge du CCAS : 5 € par personnes.
- Prix demandé aux participants : 40 € par personne.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS, à l'unanimité, décide :

- D'approuver le voyage des seniors, tel que décrit ci-dessus proposé par JCS VOYAGE.
- D'approuver les conditions de financement du voyage, suggérer par Madame Marlène ROSE, à savoir :
 - o Prise en charge du CCAS : 5€ par personne.
 - o Prix demandé aux participants : 40 € par personne.

POLE SENIOR

Madame Marlene ROSE explique que le pôle senior se réunit régulièrement au centre Marcel Pagnol de Vergèze (Environ une fois par mois).

Prochainement le pôle senior lancera son troisième journal et aura pour thème : « Etre passionné » avec par exemple pour Mus, un article concernant les dentelières. Madame Marlene ROSE précise que tout ceci est possible grâce à la subvention de la CARSAT.

Un dossier de demande de subvention CARSAT est aussi prévu pour :

- Une prévention routière, pour les seniors, faite sur plusieurs jours par une auto-école (peut-être pendant la semaine bleue).
- Un projet « music care », innovant, non médical, proposant de la musicothérapie pour réduire les douleurs par des moniteurs formés.

ANIMATION DE FIN D'ANNEE

Madame Marlène ROSE donne le détail des différentes animations de fin d'année qui vont avoir lieu :

La semaine bleue

Elle se déroulera du 02 octobre au 08 octobre 2017. Un goûter sera proposé le samedi 07 octobre à 14h30 (boissons et gâteaux de la boulangerie Duranton) avec comme animation Thibault JAUZIN chanteur imitateur, avec une proposition de répertoire pour les plus de 60 ans. Coût du spectacle : 300 € TTC.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS, à l'unanimité, approuve l'organisation de la semaine bleue telle que décrite ci-dessus, ainsi que le coût du spectacle pour un montant de 300 € TTC.

Repas de Noël

Madame Marlène ROSE propose :

- De retenir la date du 09 décembre 2017. A confirmer cependant car c'est aussi la date du téléthon.
- De retenir, La Toque Gourmande d'Uchaud pour la même prestation que l'année dernière avec un prix qui n'augmente pas de 25 euros TTC par personne. Madame Marlene ROSE précise que le choix du menu se fera en octobre prochain.
- De retenir pour l'animation musicale, l'orchestre « Papillon de Nuit » pour un coût de 300 euros T.T.C. car ils font partie d'une association. Ils sont dispensés du Guso.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS, à l'unanimité, décide :

- De retenir la date du 09 décembre 2017.
- De retenir, La Toque Gourmande d'Uchaud pour la même prestation que l'année dernière au prix de 25 euros TTC par personne.
- De retenir pour l'animation musicale, l'orchestre « Papillon de Nuit » pour un coût de 300 euros T.T.C.

OCTOBRE ROSE

Madame Marlène ROSE explique qu'en collaboration avec la commune d'Aigues-vives, une marche pourrait être organisée qui regrouperait les deux communes et leurs clubs sportifs respectifs, le dimanche 22 octobre 2017 au matin.

Cette manifestation organisée pour la lutte du cancer du sein chez la femme, se déroulera avec l'aide du Comité Féminin du Gard de la Ligue contre le Cancer. Ce comité propose de nous mettre à disposition ce jour-là, un stand, selon leur disponibilité, et de nous fournir les ballons, les rubans roses ...

Madame Marlene ROSE propose au CCAS de faire un don à ce comité de 100 €, et en profite pour proposer aussi un don de 100 € pour le Téléthon 2017.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS, à l'unanimité, décide d'accorder :

- Un don de 100 € au Comité Féminin du Gard de la Ligue contre le Cancer.
- Un don de 100 € pour le Téléthon 2017.

QUESTIONS DIVERSES

- Madame Marlène ROSE explique que la gymnastique des seniors regroupe 12 participantes très assidues. Elle est organisée par SIEL BLEUE. Le coût est de 60 euros par personne et par trimestre. Cependant, suite à une subvention versée à Siel bleue par la CARSAT et dont Mus a pu bénéficier, le coût du 1er trimestre a été de 39 euros seulement et ce sera gratuit pour le 2^{ème} trimestre avec des heures de cours en plus. Madame Marlene ROSE précise que seule la licence de 15 euros par année est à la charge du CCAS.
- Madame Marlène ROSE explique que dans le cadre de rencontres intergénérationnelles, les rencontres Thé-café ont lieu à la bibliothèque de Mus.
- Madame Marlène ROSE informe que le 28 février, l'écrivain Christian LABORIE est venu présenter ses romans, avec plus de 30 participants.
- Madame Marlène ROSE rappelle que le 14 mars, c'était « le Printemps des Poètes » avec pour thème l'Afrique francophone et une exposition sur « l'Afrique » gracieusement prêtée, par Mme CASANOVA Dominique. La participation des seniors avec une classe de l'école des Amandiers, à cet après-midi, fut un succès.
- Madame Marlène ROSE informe que l'écrivain Jean-Pierre RICARD se déplacera le 27 avril à la bibliothèque pour présenter son nouveau livre « le roc et la perle » et parler de son histoire familiale.
- Madame Marlène ROSE informe qu'en ce moment, une exposition sur le chocolat est présentée à la bibliothèque. Les enfants des écoles y sont conviés avec l'organisation d'une dégustation à l'aveugle et un quizz. Une subvention de 50 euros a été offerte par le magasin Super U Vergèze pour l'achat du chocolat.

- Madame Vivette LOPEZ annonce que des stages d'anglais pour les enfants se dérouleront, pendant les vacances de Pâques, dans la salle des Tournesols.
- Madame Armelle GROSJEAN propose de faire venir à la bibliothèque, Mr DOUARD Olivier, « ensemble citoyen », pour une expo photos sur le thème de la faune et de la flore en collaboration avec le Centre de l'Observation du Gard : l'A.V.E.C. et précise que ce dernier souhaite faire une animation avec les enfants des écoles.

Madame Vivette LOPEZ accepte la proposition et Madame Marlène ROSE suggère de le programmer au mois de septembre.

La séance est levée à 19h40.